



ASSOCIATION
SYLVIE VARTAN
POUR LA BULGARIE

Le 13 juillet 2012,

Chers amis adhérents,

Je voulais attendre d'avoir des nouvelles précises à vous annoncer et c'est enfin le cas, même si votre attente a été longue.

Je viens de recevoir la confirmation que le virement de 35.360 euros est en cours d'exécution pour recevoir l'héritage de Melle Annick Gardan ; nous avons dû pour cela modifier très légèrement nos statuts et faire un tas de papier mais le résultat en valait la peine. Nous avons d'ailleurs en projet l'achat de 3 berceaux bleus et d'un autre appareil médical que Fanny vous présentera lors de notre prochaine assemblée générale qui aura lieu durant la deuxième quinzaine d'Octobre à Paris dans les locaux de l'Ambassade de Bulgarie comme à l'accoutumée. Vous recevrez l'invitation 3 semaines avant. Nous sommes toujours à l'étude d'une action culturelle comme nous en avons discuté lors de l'assemblée de 2011. Nous n'avons pas fait de nouvelle carte d'adhérent pour 2012 mais elle sera renouvelée pour 2013.

Cette année est très calme au niveau des donations ; c'est pourquoi je me permets de rappeler les retardataires qui ne nous ont pas encore envoyé leur cotisations pour 2012 car nos enfants bulgares en ont grand besoin.

Je vous remercie d'avance de votre engagement pour cette association si chère à Sylvie.

Dans l'attente de vous revoir lors de notre prochaine assemblée, je vous adresse mes plus amicales salutations


Jean Marc Sagnes
Secrétaire général

BULLETIN D'ADHESION 2012

à retourner avec votre versement à

ASVB BP 99 75462 PARIS cedex 10

Je soutiens l'action pour la Bulgarie en qualité de :

MEMBRE ADHERENT	50 EUROS
MEMBRE HONORAIRE	100 EUROS
MEMBRE BIENFAITEUR	200 EUROS OU PLUS

Je joins un chèque deEUROS à l'ordre de l'Association Sylvie Vartan pour la Bulgarie. Un reçu fiscal vous sera envoyé pour bénéficier de la déduction d'impôt.